Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_67-DE

VILLE DE BILLY-MONTIGNY

L'an deux mille vingt-six, le 03 OCTOBRE à 10 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Yanis GAUDILLAT Maire, suite à la convocation en date du 25 SEPTEMBRE 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Arrondissement de Lens

Etaient présents :

M. GAUDILLAT Yanis, Maire
Mesdames DURIEZ-GUICHARD Lisa, MURTAS Cynthia, DE LOOZE Marie-Noëlle, Adjointes.
Messieurs BEVAN Geoffrey, GRISCHKO Benjamin, DARDENNE Jérôme, Adjoints.
Mesdames BRUNELLES Séverine, FAMIL Martine, FLAMENT Brendy, FOURNIER Angélique, OLIVIER Séverine, RUDOLPH Sabine, Conseillères Municipales.
Messieurs CAILLUYERE Joël, CAUDRELIER Jean-Michel, DUBOIS Frédéric, MARECHAL Christophe, STACHOWIAK Corentin, DEWASMES Régis, MILLIEN Alexandre, TRONI Bruno, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Monsieur FLAMENT Ludovic (pvr à M. DARDENNE Jérôme), Adjoint.
Messieurs DESPLANQUES Michel (pvr à M. BEVAN Geoffrey), FOURNIER David (pvr à M. GRISCHKO Benjamin), Conseillers Municipaux.
Mesdames LOY Virginie (pvr à Mme BRUNELLES Séverine), BRIKI Fadila (pvr à TRONI Bruno), MEGUEULLE Nathalie (pvr à M. MILLIEN Alexandre), Conseillères Municipales.

Absentes :
Mesdames ZIMOLAG Magdalena, MOPTY Aurore, Conseillères Municipales.

Secrétaire de Séance : Madame BRUNELLES Séverine.

DEL 26-67 : MODIFICATION DES TARIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Rapporteur : M. Grischko.

Monsieur explique à l'Assemblée que de nouveaux tarifs vont être pratiqués dès la rentrée scolaire 2026/2027 à l'école municipale de musique Léo Ferré, afin de rendre cet établissement plus attractif et de démocratiser la culture.

Monsieur propose les tarifs suivants :

- Droits d'inscription annuels BILLYSIENS, moins de 18 ans : gratuit pour la primo inscription
- Droits d'inscription annuels BILLYSIENS : 1er enfant : 60€, puis 45€ à partir du 2ème enfant
- Droits d'inscription annuels EXTERIEURS : 1er enfant : 115€, puis 100€ à partir du 2ème enfant
- Location d'instruments : 10€ par mois (de septembre à juin) + caution 90€ (encaissée mais restituée en fin d'année)
- Cotisation piano : 100€ par an
- Pratique d'un second instrument : 17€

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_67-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- Valider les tarifs ci-dessus
- Les mettre en place dès l'année scolaire 2026/2027

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le : 05 OCT. 2026

Et publication ou notification du : 06 OCT. 2026

A BILLY-MONTIGNY, le 05 OCT. 2026

Signé électroniquement par : Yanis GAUDILLAT
#Signature#
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Maire de la ville de BILLY MONTIGNY

MAIRIE DE BILLY-MONTIGNY (P.de-C.)